



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 08 OCTOBRE 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Patricia PALMONT
Date de convocation : 29 Septembre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 40
Nombre de procuration : 04

Extrait n°CC-10-2020/139

Objet : Désignation des représentants de CAP Nord Martinique au Comité National d'Actions Sociales (CNAS).

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Norbert MONSTIN, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Kristelle RISAL, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPFILE, Sarah ANGAMA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séances : Jenny DULYS-PETIT, Josette MASSOLIN.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Stéphane LORDELOT à Sylvie PALCY, Séverine TERMON à Violaine DIAZ, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPFILE, Christian RAPHA à Lucien SALIBER

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Félix ISMAIN, Stéphane LORDELOT, Justin PAMPFILE, Pamela PATRON, Alfred MONTHIEUX, Danielle ABBOTT épouse NOMEI, Belfort BIROTA, Giovanni WILLIAM, Séverine TERMON, Patrick BONIFACE, Saint-Yves RANGOM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement des instances communautaires, à la suite des élections municipales et communautaires de mars et juin 2020 ;

Considérant qu'en 2016, le Comité des Œuvres Sociales de CAP Nord, qui assurait depuis 1992, des missions sociales, culturelles et sportives a proposé à la Collectivité de signer une convention avec le Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour la prise en charge de l'action sociale pour l'ensemble des agents.

Cette convention a pris effet au 1er janvier 2017 avec la désignation d'un élu pour le collège des élus de CAP Nord et d'un agent pour le collège des agents choisi obligatoirement parmi les bénéficiaires du CNAS ;

Considérant qu'il convient de désigner des délégués locaux du CNAS pour la mandature 2020/2026 ;

Considérant la proposition du Président, à savoir :

Pour le Collège des élus : Madame George GELIE

Pour le Collège des administratifs : Madame Julie GROS-DESIRS

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE**Article 1 :**

De désigner Madame George GELIE pour représenter CAP Nord Martinique au CNAS dans le collège des élus.

Article 2 :

De désigner Madame Julie GROS-DESIRS pour représenter CAP Nord Martinique au CNAS dans le collège des agents.

Article 3 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 44

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le **22 OCT. 2020**

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

